

La République du Centre, 3 avril 2021

SUEUR PREND POSITION. Les sénateurs ont adopté un « amendement Unef » permettant de dissoudre les associations faisant des réunions non mixtes racisées. « Toute séparation, toute discrimination et toute ségrégation qui tient à la couleur de peau est inacceptable, quelles que soient les circonstances », selon l'élu PS. ■